

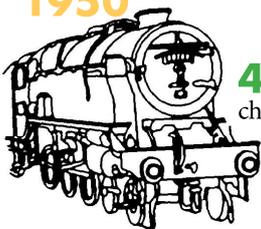
SNCF: LE GOUVERNE- MENT!

«Quand on veut tuer son chien, on l'accuse d'avoir la rage», ce proverbe bien connu résume parfaitement l'attaque gouvernementale sans précédent que subit le service public ferroviaire. L'arme du crime est connue: le fameux «rapport Spineta», amalgame de demi-vérités et de gros mensonges, qui, ciblant les cheminots veut livrer notre système ferroviaire aux appétits du privé. Construire cette mobilisation pour notre bien commun passe par le rétablissement de

quelques vérités...

NON la SNCF n'entretient pas des effectifs datant d'une autre époque.

1950



450 000
cheminots

1980



254 000
cheminots

2016



149 000
cheminots

NON «privatisation» ne rime pas avec «satisfaction». Leur chemin de fer privatisé en 1994, les britanniques sont désormais **76%** à souhaiter sa (re)nationalisation!

**le rail:
ÉCOLO-
CHAMPION
toutes
catégories**

50X

Match 1:
TGV vs voiture

moins

polluant

10X

Match 2:
TGV vs avion

moins

polluant

10X

Match 3:
fret ferroviaire vs fret routier

moins

polluant

PASS! les équivalents londonien, romain et madrilène du navigo ne sont pas de très bons avocats du libéralisme.

90%

C'est la part de la population française qui habite à moins de 10 km d'une gare... **pour l'instant!**



LONDRE
zone 1 à 9



ROME



MADRID



PARIS

Sud Rail

Fédération SUD-Rail
17 boulevard de la libération
93 200 St Denis
Tél. : 01 42 43 35 75
Mail : sud.rail.federation@gmail.com

DETTE?

la « dette » du système ferroviaire français s'élève à 50 milliards pour 29 000 km de voies. En comparaison celle des britanniques (qui goûtent aux joies de la privatisation depuis 23 ans) est de 50,4 milliards pour 19 000 km restant... Quant aux hollandais ils ont 16 milliards de dette mais pour... 7 000 km de voies.

km
de voies

dette

FINANCEMENT PUBLIC

Montant en euros par habitants pris en charge, pour une année, par les pouvoirs publics.

À noter : le gouvernement allemand a repris à sa charge 35 milliards d'euros de dette des compagnies ferroviaires allemandes dès 1994. Ce que les gouvernements français se sont toujours refusé à faire.



Notre hiérarchie attend de nous que nous soyons aux ordres en permanence pendant et en dehors du service. C'est heureusement faux mais les pressions se multiplient. A l'inspection du travail (DIRRECTE) plusieurs syndicalistes subissent des procédures et des sanctions disciplinaires pour des actions syndicales y compris pendant une grève, dans l'éducation nationale des collègues ont été convoqués pour des actions de soutien aux élèves et familles sans toit.

C'est une remise en cause grave de nos libertés syndicales et individuelles. Cette remise en cause est d'autant plus dangereuse en cette période de sape massive des droits collectifs acquis par les luttes sociales et de renforcement des politiques sécuritaires. C'est pourquoi il convient de rappeler quelques éléments de droit qui concernent toutes les agentes de la fonction publique (FP), titulaires ou non (AED, AESH, AS, CPE, Infirmières, enseignantes, ouvrières, personnels administratifs...)

→ Nous avons des droits !

- liberté d'expression et d'opinion
- droits syndicaux
- droit de grève
- droit de consulter notre dossier administratif
- défense individuelle / organismes consultatifs

et l'administration des obligations ←

- lutte contre le harcèlement
- protection à l'occasion de nos fonctions
- protection des données à caractère personnel
- garantie d'accès des emplois aux travailleuses handicapées
- garantie de l'égalité de traitement
- garantie de l'indépendance des agentes vis-à-vis du pouvoir politique

la citation

« Nous avons choisi en 1983 la conception du **fonctionnaire-citoyen** [par opposition au fonctionnaire-sujet] en lui reconnaissant, en raison même de sa vocation à servir l'intérêt général et de la responsabilité qui lui incombe à ce titre, la **plénitude des droits du citoyen** »

Anicet Le Pors, *Le Monde*, 31 janvier 2008.

A. Le Pors ancien ministre de la Fonction Publique, architecte de la loi 83-634 portant droits et obligations des fonctionnaires.

L'ADMINISTRATION PRÉTEND ÉTENDRE OU INVENTER DES OBLIGATIONS.

- ~~devoir de neutralité~~
- ~~devoir de loyauté~~
- ~~devoir de réserve~~

Ces «devoirs» ne nous concernent pas, n'existent pas ou ne s'appliquent pas en dehors de notre service.

Nous ne sommes pas des fonctionnaires d'autorité ni en uniforme.

Reste un **devoir de discrétion professionnelle** qui nous interdit de communiquer sur les situations d'élèves, de parents ou de collègues dont nous avons connaissance dans le cadre de notre service. Rien ne nous interdit en revanche d'exprimer des divergences d'opinion avec notre hiérarchie ou les pouvoirs politiques

→ Pour plus de sécurité et parce que c'est plus efficace J'AGIS TOUJOURS DANS UN CADRE COLLECTIF ET SYNDICAL

les textes de référence

- loi 83-634 du 13 juillet 1983 dite statut général du fonctionnaire ou loi Le Pors qui définit nos droits et obligations.
- droits syndicaux : décret 82-447 du 28 mai 1982



Le 12 Septembre

Tous en grève et dans l'action !

Salariés, fonctionnaires, retraités,

Le gouvernement Macron passe à l'offensive !

Dans les entreprises les premiers effets de la loi travail commencent à se faire sentir ! Les attaques contre les salariés se multiplient, sous prétexte de responsabilité les salariés sont soumis au chantage à l'emploi.

Pendant ce temps le gouvernement annonce le gel du point d'indice des fonctionnaires, la hausse de la CSG qui touchera principalement les retraités.

Les luttes s'organisent, la colère monte, unissons-nous pour une première grande journée de grève !

Contre les attaques du gouvernement Macron, la CGT créera toutes les conditions pour obtenir :

- **Un véritable Code du Travail du 21ème siècle,**
- **La mise en place des 32 heures**
- **La retraite à 60 ans**
- **Le développement des services et emplois publics**
- **Une augmentation du SMIC**

Le 12 Septembre, toutes et tous en grève pour défendre nos revendications !

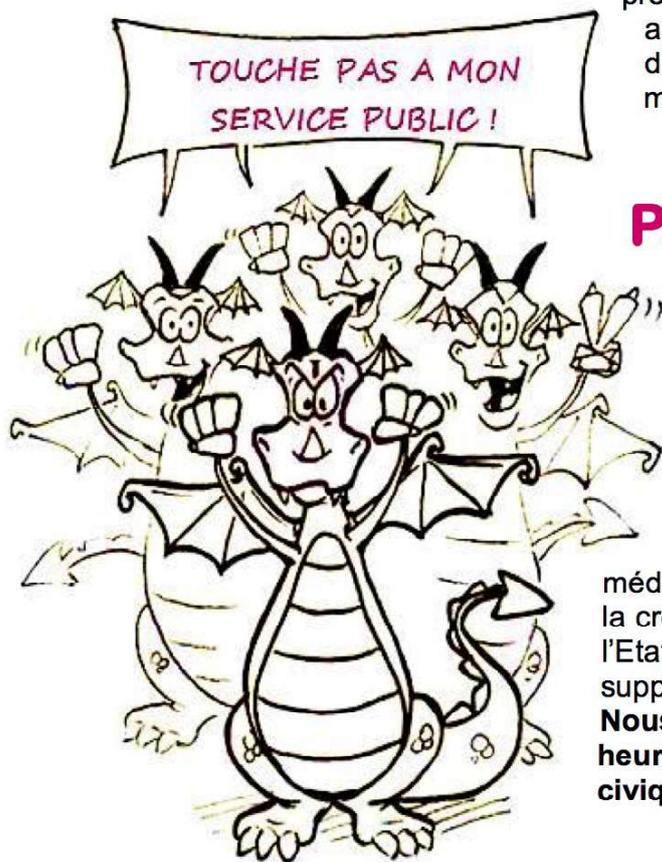
Convergence de toutes les luttes

14h00 à Metz place de la gare !

POURQUOI nous devrions TOUS faire GRÈVE le 22 MARS

PARCE QUE le programme « ACTION PUBLIQUE 2022 » du Gouvernement constitue une attaque frontale contre la Fonction Publique :

Suppression de 120.000 postes, recours facilité aux contrats précaires, rémunération au mérite, gel du point d'indice, augmentation des cotisations retraite, jour de carence, projet de différenciation des grilles entre les 3 Fonctions Publiques, mort annoncée des retraites par répartition ...



PARCE QUE Nous, fonctionnaires, avons le **DEVOIR** de **DÉFENDRE** les services publics au nom de tous ceux qui ne peuvent pas manifester :

Après la privatisation des secteurs de l'énergie, de la médecine hospitalière, des Universités, de la Poste, etc., après la création de déserts administratifs et médicaux en milieu rural, l'Etat prépare l'abandon du rail à la concurrence et la suppression des lignes TER jugées « non rentables ». Nous qui avons encore la chance de pouvoir faire grève 1 heure, 1 jour sans risquer notre emploi, avons le devoir civique de protester contre la casse des services publics.

Enfin et SURTOUT PARCE QUE, quelles que soient nos opinions syndicales, politiques ou autres, nous sommes **TOUS DES CITOYENS** :

REFUSONS de porter demain et pour les générations futures la **RESPONSABILITE** d'avoir abandonné en **SILENCE** le **MODELE SOCIAL** français !

Bien SUDistement



Ça suffit ! 9 avril



Sur les plans européen et national, l'austérité fait des ravages. Mise en place pour diminuer les dettes publiques, elle a échoué. Partout celles-ci ont augmenté. Certes, la France n'est pas la Grèce ni l'Espagne.

Pour autant:

- Le gouvernement n'a accordé aucun coup de pouce au Smic et gèle le salaire des fonctionnaires; cela a un impact négatif sur tous les salaires.
- La génération née en 1973 devra travailler 43 ans avant d'avoir une retraite à taux plein.
- Le chômage et la précarité atteignent des records, notamment chez les jeunes et les plus anciens.
- La croissance économique est quasi nulle, freinant les investissements et l'espoir d'une reprise dans l'avenir; la protection sociale complémentaire (maladie-prévoyance) ne cesse de subir des restrictions.
- Les services publics sont fragilisés, leurs implantations sur le territoire réduites, leur rôle affaibli.

Dans le même temps, 41 milliards d'euros d'aides diverses aux entreprises ont été accordées en échange de 50 milliards d'euros de réduction de dépenses publiques et sociales (pacte de responsabilité). Sur la seule année 2013, ce sont 110 milliards d'aides publiques et sociales aux entreprises qui ont été accordées, 135 milliards pour 2017.

Face à ces sommes, aucune contrepartie de la part des entreprises.

Sur le plan social, la loi dite Macron étend le travail du dimanche, affaiblit les procédures prud'homales, flexibilise encore le Code du travail.

Un nouveau projet de loi va fragiliser les CHSCT et réduire les moyens des institutions représentatives du personnel.

Face à ces abandons sociaux et républicains, face à la surdité gouvernementale vis-à-vis des attentes des salariés du privé, du public, actifs, chômeurs et retraités, il est temps de dire avec force: ça suffit! Il ne s'agit pas de poser des cadenas, de faire des pétitions ou du lobbying.

L'arme des salariés, quand ils ne sont pas entendus, c'est de cesser le travail et de manifester.

GRÈVE Manifestations

- Pour des augmentations de salaire
- Pour une amélioration des conditions de travail
- Pour consolider la Sécurité sociale et les régimes sociaux (retraite, chômage, etc.)
- Pour un service public républicain répondant aux valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité
- Pour dynamiser l'activité et créer de vrais emplois
- Pour une grande réforme fiscale
- Pour obtenir une vraie réorientation de la politique économique aux niveaux européen et national

Maintenant, le social



LES ETUDIANTS EN CITES-U MOBILISES POUR LEURS REVENDICATIONS



Le logement constitue le premier poste de dépense pour les étudiants (environ 60%). De plus seuls 8% d'entre eux ont accès à un logement CROUS.



Le gouvernement promet depuis 4 ans des rénovations dans les cités-U publiques, sans réelle amélioration.

Aujourd'hui accéder à un logement pendant ses études relève du parcours du combattant. Les loyers sont chers pour les étudiants, qui doivent jongler entre bourses insuffisantes et jobs étudiants.

Les logements proposés sont souvent insalubres, avec peu d'espaces pour réviser. Il y a une sur-occupation des logements, et beaucoup trop d'étudiants ont du mal à se chauffer. Les mauvaises conséquences sur notre santé et nos études sont réelles.



**AVEC L'UEC, DES PROPOSITIONS
EN FAVEUR DU SERVICE PUBLIC DU LOGEMENT :**



La rénovation des cités-U et la construction de nouvelles résidences Crous.



La nationalisation des logements privés, pour augmenter le nombre des résidences Crous et faire baisser les prix.



Un salaire étudiant pour nous permettre de payer nos loyers et de réussir sans entraves nos études.

**LE 16 OCTOBRE
MANIFESTATION
NATIONALE
ETUDIANTE**



PARTOUT EN FRANCE, GAGNONS DE NOUVELLES AVANCEES



Étudiants Communistes



UEC_org

ETUDIANTS-COMMUNISTES.ORG



**UNION DES
ETUDIANTS
COMMUNISTES**

LE 18 MARS, SE FAIRE ENTENDRE !

GREVE, MANIFESTATIONS, RASSEMBLEMENTS



“

Nous savons tous que la situation économique et sociale est difficile, que la crise n'est pas terminée en France et en Europe.

NOUS ASPIRONS TOUTES ET TOUS A UNE AMÉLIORATION DE LA SITUATION.

Mais, sur des points clefs (évolution du pouvoir d'achat des salaires, emploi, risques sur l'avenir de la Sécurité sociale et des services publics), les inquiétudes et insatisfactions sont majeures et les attentes légitimes sont grandes.

CE N'EST PAS FAUTE DE L'EXPLIQUER PUBLIQUEMENT. MAIS IL ARRIVE UN MOMENT OÙ LA PAROLE NE SUFFIT PLUS. NOUS Y SOMMES.

Plus sensibles aux sirènes patronales qu'aux attentes des salariés actifs, chômeurs ou retraités, en témoigne le « pacte de responsabilité »

Les pouvoirs publics prennent le parti d'accroître une logique de rigueur ou d'austérité.

En appelant à des rassemblements, manifestations et à la grève le 18 mars, FORCE OUVRIERE veut donner la possibilité aux salariés de se faire entendre et respecter.

POUR DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE, dans le privé et dans le public, **POUR UN RÉEL SOUTIEN** à l'activité économique et à la création d'emplois, **POUR GARANTIR LES DROITS SOCIAUX** à la Sécurité sociale, en matière de maladie, vieillesse, famille, **POUR LA PRÉSERVATION DE RÉELS SERVICES PUBLICS**, au bénéfice des usagers et citoyens, indispensables à la République.

C'EST DANS LA RUE QUE CA SE PASSERA LE 18 MARS PROCHAIN.

”